



HUBERT REEVES

et son équipe. Coordination : Nelly (Ligue Roc).

opinions@canoe.com

Entendre S.O.S.

Car S.O.S est une association. Et elle joue un rôle d'alerte : rôle en tous points indispensable et fort respectable. Il s'agit de « S.O.S. Centre écologique Fernand-Seguin », à qui j'ai apporté mon soutien pour son entreprise de sauvetage de la forêt Châteauguay-Léry, patrimoine naturel forestier du Québec, vestige des grandes forêts de la région de Montréal.

Et comme tout ce qui devient rare devient précieux, il n'est pas étonnant que des citoyens veuillent que soit assurée la pérennité des lieux.

L'association, fondée en juin 2008 et qui porte le nom du Centre écologique Fernand-Seguin, situé au cœur de la fo-

**Pour
sauver
notre
patrimoine
forestier**

rêt où l'érable à sucre domine, s'est donc donné pour objectif prioritaire de préserver la ceinture verte des municipalités de Châteauguay et de Léry. C'est une belle ceinture qui vaut d'être préservée car ses 567,70 hectares sont une richesse garante d'un futur de qualité. Sa disparition rendrait l'avenir beaucoup moins désirable.

« S.O.S. Centre écologique Fernand-Seguin » a aussi pour objectif de protéger les habitats naturels attenants à la zone boisée.

Bien sûr les botanistes vont vous parler des espèces floristiques vulnérables qui retiennent leur attention : l'aubépine ergot-de-coq, le caryer ovale et le noyer cendré. Les ornithologues vont citer les 120 espèces d'oiseaux visibles à une époque ou l'autre de l'année et qui représentent le quart des espèces observables au Québec. Et les promeneurs ne tariront pas d'éloges sur les beautés du site qui les attire et les enchante. Nul Montréalais n'ignore l'existence des kilomètres de sentiers balisés où l'on peut se res-

sourcer seul, en groupe ou avec des guides naturalistes.

ÉTALEMENT URBAIN

De plus en plus de citoyens estiment qu'il faut arrêter l'étalement urbain, qui s'effectue aux dépens de la forêt ou de zones cultivées, alors que ces milieux sont vitaux. Et même sans y mettre jamais les pieds, ce milieu forestier suscite la reconnaissance de ceux qui comprennent bien qu'il préserve la qualité de vie de tous. D'ailleurs, officiellement, en 2002, la Communauté métropolitaine de Montréal lui accordait « une valeur écologique élevée », à cause notamment de la diversité et de la maturité des peuplements forestiers; elle faisait également valoir que « la conservation de ce bois permettrait de créer un corridor vert qui pourrait inclure l'île Saint-Bernard et la réserve indienne de Kahnawake ».

Le 2 juillet 2008, la séance du conseil municipal de Châteauguay a eu lieu devant une salle pleine, dont une majorité venait pour le dossier du Centre écolo-

gique. Le maire s'est dit très sensible à la cause et désireux d'agir légalement et d'impliquer le ministère de l'Environnement.

Il y a maintenant urgence d'agir car les terrains sont convoités par des promoteurs immobiliers.

« S.O.S. Centre écologique Fernand-Seguin » veille sur l'intégrité de ce territoire boisé. Il regroupe des citoyens vigilants dont l'ardeur est puisée au contact des érables vigoureux. La devise de Châteauguay est *Unita Fortior* (Plus fort dans l'unité). « S.O. S. Centre écologique Fernand-Seguin » * permet d'œuvrer unitairement et d'être forts ensemble pour sauver la forêt.

Comme il est signalé sur le site <http://www.sos-fernand-seguin.com/>

« La protection de la ceinture verte surviendrait à un bon moment, alors que le gouvernement du Québec souhaite faire passer la proportion de ses aires protégées de 6 à 8 %. Une première étape puisque l'objectif fixé par l'Union mondiale de la nature est plutôt de 12 % .»